

sainte protection, et par l'affiliation à l'Archiconfrérie de Ste-Anne de Beaupré, procurer aux fidèles et spécialement aux pauvres pécheurs, aux malades, aux infirmes, aux moribonds, le précieux avantage de participer aux mérites d'une immense union de prières à sainte Anne et de messes en son honneur; tel est le but que l'on se propose dans cette confrérie.

A cet effet, les associés seront fidèles aux pratiques ci-dessous indiquées :

1o Ils invoqueront sainte Anne dans toutes leurs nécessités spirituelles, particulièrement dans les tentations, et lui demanderont souvent avec ferveur la grâce de ne jamais commettre de péché mortel.

2o Ils la prieront aussi dans toutes leurs afflictions ou nécessités temporelles, avec la confiance que sainte Anne leur obtiendra le soulagement dans leurs épreuves, la délivrance de leurs maux ou la patience de les supporter chrétiennement.

3o Ils s'efforceront d'imiter ses vertus dans l'accomplissement des obligations de la vie chrétienne et des devoirs de la vie de famille. Ils auront une horreur spéciale pour le blasphème, l'intempérance et le vice impur. Ils fuiront avec courage les occasions du péché, les compagnies dangereuses, les mauvaises lectures, les divertissements deshonnêtes, les fréquentations illicites. Les associés, chefs de famille, empêcheront tout cela dans leurs maisons.

4o Se rappelant l'amour de sainte Anne pour Marie, sa fille immaculée, ils aimeront à honorer et la Mère et